

### Communiqué de presse

# Estimation de la part des énergies renouvelables dans la consommation brute d'énergie finale en 2021

## D'après EurObserv'ER, la part européenne des énergies renouvelables atteindrait 22,45 % en 2021

Paris, octobre 2022

Dans sa mission d'observation des dynamiques des énergies renouvelables, EurObserv'ER propose une première évaluation de leur part dans la consommation brute d'énergie finale pour chacun des États membres à fin 2021. Après avoir atteint 22,09 % en 2020, et remplissant ainsi l'objectif commun de 20 %, les premières estimations situent à 22,45 % la part pour 2021. Le rythme doit grandement s'accélérer pour atteindre l'objectif de 45 % proposé par le programme REPowerEU à 2030.

Selon les premières estimations d'EurObserv'ER, la part des énergies renouvelables a atteint 22,45 % de la consommation brute d'énergie finale de l'Union européenne en 2021. Ce chiffre affiche une très légère progression de 0,36 point par rapport au niveau officiellement enregistré un an plus tôt (22,09 %). Globalement, la consommation brute d'énergie finale renouvelable de l'Union européenne a augmenté de 15,2 Mtep entre 2020 et 2021 passant de 209,6 à 224,8 Mtep, soit une croissance de 7,3 % en valeur absolue. Cette progression s'explique en premier lieu par une augmentation de la contribution de l'électricité renouvelable qui est passée de 87,3 à 94,5 Mtep (soit 8,2 % de mieux). 2021 a été une année particulièrement bonne pour le solaire photovoltaïque : l'accroissement des capacités installées, associée à un très bon ensoleillement dans les principaux pays producteurs, ont permis de générer 13,6 Mtep d'énergie au cours de l'année (+ 13,5 % par rapport à 2020). Pour l'hydroélectricité et l'éolien, le calcul de la production normalisée du point de vue des conditions climatiques indique que 3,1 Mtep supplémentaires ont été produits par rapport à 2020 (+ 5 %). Pour ce qui est de la chaleur renouvelable, la contribution à l'augmentation a été moins importante. Selon EurObserv'ER, le gain en 2021 a été de 7,1 % pour une production évaluée à 112,02 Mtep (contre 104,6 Mtep en 2020). La biomasse solide compte à elle seule pour 80 % de la contribution supplémentaire de la chaleur renouvelable (+6 Mtep). Le deuxième contributeur est la chaleur renouvelable produite à partir de pompes à chaleur avec 1,3 Mtep supplémentaire, confirmant un mouvement de plus en plus important d'une électrification des besoins de chaleur en Europe.

Concernant le dénominateur, la consommation totale brute d'énergie finale (renouvelable ou non) de l'Union européenne a nettement progressé en 2021 passant de 948,9 à 1001,6 Mtep (+ 5,6 %). Cette forte progression a notamment été due à un effet de rattrapage de l'activité économique par rapport à 2020 qui avait été marquée par des périodes de confinement très strict dans l'ensemble des pays de l'Union. Ce fort rebond de la consommation totale brute d'énergie finale a grandement contribué à gommer l'impact des 15,2 Mtep supplémentaires produits à partir de sources renouvelables sur leur part relative des EnR dans la consommation européenne.



Les indicateurs calculés pour 2021 et présentés ici sont des résultats préliminaires. Ces données seront amenées à être révisées en décembre prochain lorsque les premières données officielles d'Eurostat seront publiées.

Indicateurs préliminaires 2021 de la part des sources d'énergies renouvelables dans la consommation brute d'énergie finale dans l'UE 27

Pays	2020*	2021**
Suède	60,12%	63,23%
Finlande	43,80%	47,90%
Danemark	31,68%	42,48%
Lettonie	42,13%	41,99%
Estonie	30,07%	38,98%
Autriche	36,55%	37,78%
Portugal	33,98%	36,03%
Croatie	31,02%	31,32%
Lituanie	26,77%	27,62%
Slovénie	25,00%	25,08%
Bulgarie	23,32%	23,65%
Roumanie	24,48%	23,63%
Grèce	21,75%	22,53%
Espagne	21,22%	21,58%
Allemagne	19,31%	19,77%
Italie	20,36%	19,60%
France	19,11%	19,30%
Rép. tchèque	17,30%	17,41%
Chypre	16,88%	16,73%
Slovaquie	17,34%	16,22%
Pologne	16,10%	15,79%
Hongrie	13,85%	14,06%
Pays-Bas	14,00%	13,48%
Malte	10,72%	13,11%
Irlande	16,16%	12,87%
Belgique	13,00%	11,40%
Luxembourg	11,70%	10,01%
Total UE 27	22,09%	22,45%

Note : Calculs définies par la Directive RED II, qui utilisent des productions hydro et éolienne normalisées.



<sup>\*</sup> Données Eurostat

<sup>\*\*</sup> Estimations EurObserv'ER Source : EurObserv'ER 2022



#### Liens

- Téléchargement libre du rapport "<u>L'état des énergies renouvelables en Europe</u>", 20<sup>ème</sup> édition
- Téléchargement libre de tous les baromètres
- Inscrivez-vous aux alertes EurObserv'ER pour recevoir les communiqués de presse.
- Suivez-nous sur Twitter

Tous les <u>communiqués de presse sont téléchargeables depuis le coin presse du</u> <u>site, ainsi que tous les graphes and tableaux</u>





Pour plus d'informations :

Diane Lescot Observ'ER 146, rue de l'Université 75007 Paris / France Tel: +33 (0) 1 44 18 00 80

E-mail: frederic.tuille@energies-renouvelables.org

#### A propos d'EurObserv'ER

Le baromètre EurObserv'ER consiste en une publication régulière, à destination de la presse européenne, d'indicateurs reflétant l'actualité des énergies renouvelables (solaire, éolien hydraulique, géothermie et biomasse) dans le monde et en Europe. Tous les baromètres sont en libre accès sur le site du projet.

#### **Note**

Dans le cas d'une utilisation des données du baromètre EurObserv'ER, le consortium apprécierait que lui soient adressées les parutions dans lesquelles ce baromètre est cité. La référence de l'article peut être envoyée par e-mail à l'adresse ci-dessus. Si vous faites référence à EurObserv'ER dans un article, rapport ou tout autre document, merci de référencer la source comme suit : Source : EurObserv'ER, www.eurobserv-er.org, 2022.

#### **Disclaimer**

Ce baromètre a été réalisé par Observ'ER dans le cadre du projet "EurObserv'ER" regroupant Observ'ER (FR), TNO (NL), Renac (DE), Fraunhofer ISI (DE), VITO (BE) et CBS Statistics Netherlands (NL). Le contenu de cette publication n'engage que la responsabilité de ses auteurs et ne représente ni l'opinion de la Commission européenne, ni celle de l'Ademe. Ni la Commission européenne, ni l'Ademe ne sont responsables de l'usage qui pourrait être fait des informations qui y figurent.

